SION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Balisage des chemins des sites de Valère et Tourbillon

Les collines de Valère et Tourbillon abritent une biodiversité d'une richesse exceptionnelle au cœur de la plaine du Rhône. C'est pourquoi la Ville de Sion, en collaboration avec le Service cantonal des forêts, de la nature et du paysage (SFNP), a mis en place un balisage des chemins afin de préserver ces sites du piétinement. Les promeneurs sont priés de respecter la signalisation mise en place et de ne pas sortir des itinéraires ainsi tracés. De même, les chiens doivent être strictement tenus en laisse.





Depuis 1977, les collines de Valère et Tourbillon sont inscrites à l'inventaire fédéral des sites et monuments d'importance nationale. Elles sont placées en zone de protection stricte dans le règlement communal de la Ville. Ces deux sites protégés abritent des prairies sèches (steppes rocheuses) typiques du climat valaisan. De nombreuses espèces animales et végétales protégées y ont été répertoriées, notamment le lézard vert, la mante religieuse, le flambé, la centaurée du Valais ou encore l'uvette.

Sion, le 6 novembre 2026

Personnes de contact :

- Gervaise Nickel, responsable agriculture, forêts et paysages
 027 324 16 45 ; g.nickel@sion.ch

- François Biollaz, biologiste, Service des forêts, de la nature et du paysage
 027 607 10 32 ; francois.biollaz@admin.vs.ch